

**RAPPORT PHYTOSANITAIRE 2010**

**1. PHENOLOGIE**

**Phénologie et dates de vendanges des 10 derniers millésimes.**

Millésime	Date de débourrement ①	Date de floraison ①	Dates de vendanges ② (hormis les spécialités précoces et tardives)
2010	21 avril	23 juin	28 sept. au 20 octobre
2009	13 avril	9 juin	21 sept. au 6 octobre
2008	27 avril	21 juin	5 au 20 octobre
2007	8 avril	3 juin	16 sept. au 7 octobre
2006	23 avril	20 juin	27 sept. au 12 octobre
2005	18 avril	18 juin	27 sept. au 15 octobre
2004	21 avril	21 juin	2 au 23 octobre
2003	15 avril	6 juin	5 au 24 septembre
2002	14 avril	18 juin	30 sept. au 16 octobre
2001	21 avril	22 juin	2 au 20 octobre

① Moyennes de 18 sites viticoles répartis dans le canton

② Statistiques tirées du contrôle officiel de la vendange

**2. MALADIES FONGIQUES**

**2.1 Mildiou**

A l'instar des années précédentes, le déclenchement de la lutte est basé sur les prévisions d'infection primaire de [www.agrometeo.ch](http://www.agrometeo.ch) avec comme stratégie principale le positionnement de la première intervention à 80 % de la durée d'incubation. De plus, comme cela avait été le cas l'an dernier, une stratégie alternative consistant à intervenir en préventif de l'infection primaire est proposée aux viticulteurs pour les parchets ayant subi de graves attaques au cours des années précédentes.

Les prévisions de l'infection primaire fournie par Agrometeo dans quelques sites représentatifs du vignoble sont indiquées dans le tableau ci-après. On remarque que l'infection primaire s'est développée en trois vagues successives. La plus précoce date du 5 mai pour les régions de La Côte, de Lavaux et du Chablais, alors que les deux suivantes



ne s'était pas manifesté avec une telle virulence depuis 2004, aura causé d'énormes soucis aux vigneron.

### **2.3 Rougeot**

De très rares taches sont observées dans quelques parcelles situées sur les hauts du vignoble.

### **2.4 Excoriose**

Des foyers subsistent en toutes régions, mais globalement la fréquence de la maladie semble se maintenir à un niveau stable depuis plusieurs années. De plus, ce champignon est bien maîtrisé grâce à une lutte ciblée en fonction de la sensibilité des parcelles. Toujours plus pratiquée, la désinfection du sécateur contribue aussi à freiner son extension.

### **2.5 Botrytis et pourriture acide**

Le botrytis n'a finalement connu qu'un développement très limité, les conditions météorologiques ayant joué un rôle inhibiteur, notamment le déficit hydrique et les nuits froides qui ont prévalu durant le mois de septembre. Même constat pour la pourriture acide qui reste pratiquement inexistante.

### **2.6 Black rot**

Un foyer est apparu le 20 juin à Essertines-sur-Rolle sur une treille située dans un jardin à l'abandon. Par l'entremise de la commune, ce foyer a rapidement été assaini par arrachage des ceps infectés.

### **2.7 Esca, eutypiose**

La fréquence des cas de maladies du bois demeure préoccupante alors que le badigeonnage des plaies de taille et l'élimination des ceps morts sont largement pratiqués. La tendance à faire vieillir les vignes et à tailler toujours plus tôt ne contribue certainement pas à atténuer le problème.

A noter que les mesures de prévention ont été rendues obligatoires par l'arrêté du 25 février 2002 concernant la lutte contre les maladies du bois et leur prophylaxie (RSV 916.135.1).

### **2.8 Anthracnose**

L'anthracnose est toujours présente dans les cultures de porte-greffes.

## **3. INSECTES**

### **3.1 Vers de la grappe**

La lutte contre cochylis et eudémis n'a pas posé de problème particulier que ce soit en première ou en seconde génération, en zones de confusion ou hors confusion.

Dans ce dernier cas, la stratégie de traitement en seconde génération reste basée sur l'évolution des vols qui se caractérisent par une intensité très faible, comme on le constate sur les graphiques ci-après.

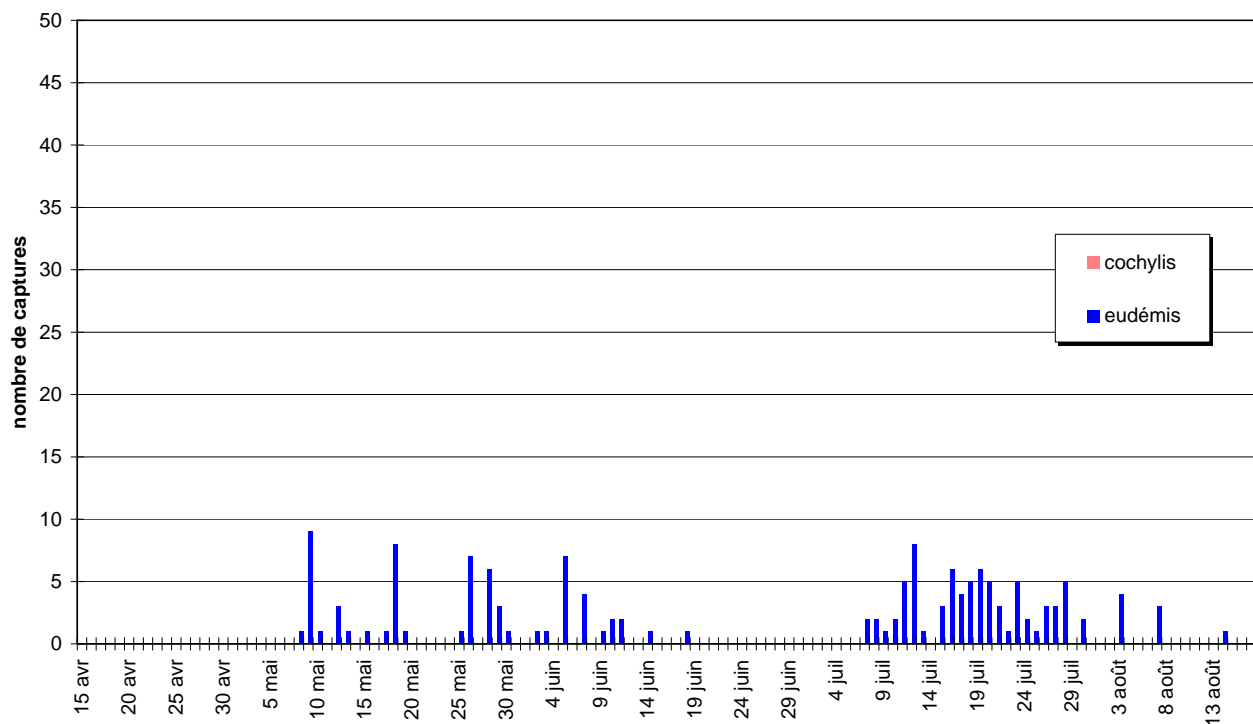
Les avis de traitements sont donnés dès le 14 juillet dans le cas des insecticides ovicides et dès le 20 juillet pour les larvicides. Selon les pièges, il n'y a pas eu de vol de troisième génération.

### Surfaces en lutte par confusion sexuelle

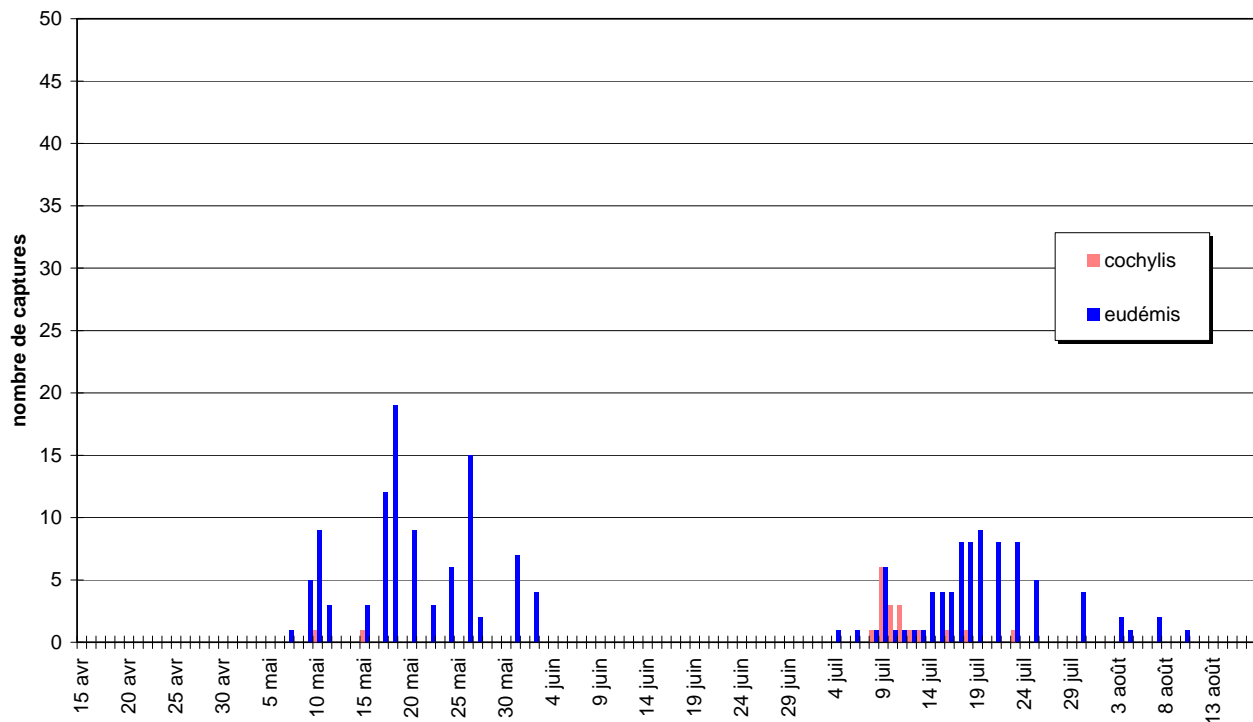
Les surfaces consacrées à la lutte par confusion ne peuvent être chiffrées précisément faute de statistiques. Par contre, celles qui ne sont pas protégées par la confusion peuvent être estimées de manière fiable à 410 ha pour la Côte et 110 ha pour le Nord vaudois, soit un total hors confusion de 520 ha environ pour le canton, sachant que Lavaux et le Chablais sont entièrement couverts par les diffuseurs à phéromones. Ainsi, ce sont 3'280 ha correspondant à plus de 85% du vignoble vaudois sur lesquels la lutte par confusion est pratiquée.

## Graphiques de piégeage des papillons des vers de la grappe

### Etoy



## Gilly



### 3.2 Thrips

Cet insecte est fréquent, mais ses populations restent généralement bien en dessous des seuils de tolérance. On recense toutefois plusieurs cas de pullulations entraînant des blocages de croissance aussi bien au printemps que durant l'été.

### 3.3 Cicadelle verte

La cicadelle verte est largement répandue, en particulier dans les régions à prédominance de cépages rouges comme Nyon et les Côtes de l'Orbe, mais ne cause pratiquement pas de dommage significatif.

### 3.4 Noctuelles, boarmie

Seuls de rares et très localisés dégâts sont signalés au printemps.

### 3.5 Pyrale

Présence sporadique, sans importance économique.

### 3.6 Cochenilles

Les populations sont stables et n'occasionnent pas de problème particulier.

### 3.7 Phylloxéra gallicole

Comme chaque année, plusieurs foyers de la forme gallicole sont observés sur des cépages vinifera, notamment sur le Doral qui semble être le plus concerné. De même, le

développement de galles phylloxériques reste très fréquent dans les cultures de bois à greffer. Ces attaques ne sont pas ou peu dommageables et elles ont l'avantage de rappeler que le phylloxéra est d'actualité.

### 3.8 Forficule

Cet insecte est très souvent observé dans le vignoble, notamment sur les grappes lors des vendanges. A la lumière des quelques expériences faites, les inquiétudes quant aux risques de faux-goûts dans les vins semblent infondées.

### 3.9 Méligèthes

La présence de méligèthes sur les inflorescences est fréquente. Attirés par le pollen dont ils se nourrissent, ces insectes semblent toutefois ne pas causer de dommage significatif.

### 3.10 Coccinelle asiatique

La coccinelle asiatique (*Harmonia axyridis*) a beaucoup fait parler d'elle depuis sa découverte dans notre pays en 2004, en raison du risque de faux goûts qu'elle peut occasionner aux vins lorsque des individus présents dans les grappes sont écrasés au cours des opérations de vendanges et de pressurage. Mais contrairement à ce qui s'est passé aux Etats-Unis, ce risque paraît exagéré dans nos contrées car aucun cas de pullulation sur vigne n'a été recensé à ce jour. Cela s'explique par le fait qu'*Harmonia axyridis* se nourrit de pucerons dont les colonies ne se développent jamais sur vigne.

### 3.11 Sphinx livournien

Aucune observation. La pullulation de l'an dernier sur une pépinière de la région morgienne est restée sans suite.

### 3.12 Vulcain

Les papillons de vulcain (*Vanessa atalanta*) viennent fréquemment se nourrir sur les raisins lorsque ceux-ci sont abîmés par les guêpes ou les oiseaux. D'après nos observations, ils semblent avoir été moins nombreux cette année que précédemment.

### 3.13 Noctuelle pyramide

Des chenilles de cette noctuelle (*Amphipyra pyramidea*) ont été signalées sur le feuillage d'une parcelle de vigne à Arnex-sur-Orbe à fin mai. Les raisons de leur apparition à cet endroit sont inexplicables. Les dégâts sont toutefois restés limités dans le temps et dans leur étendue, car les larves se sont rapidement nymphosées.

### 3.14 Philène spumeuse

Une surprenante invasion de *Philaenus spumarius*, insecte appartenant à la famille des Cercopidés, a été constatée en date du 23 juin sur une parcelle de vigne dans la région des Côtes-de-l'Orbe.

Rappelons que la larve de cette cicadelle a la particularité de sécréter une mousse à l'intérieur de laquelle elle se développe, cette mousse étant communément appelée "crachat de coucou".

Cette invasion a rapidement trouvé une explication dans la prairie voisine fraîchement fauchée. En effet, délogés par le passage de la faucheuse, ces insectes ont trouvé refuge

sur la couverture herbeuse de la vigne. Bien que présents par nuées, ils se sont ensuite rapidement dispersés et aucune séquelle n'a été observée sur la vigne.

### **3.15 *Scaphoideus titanus***

Cf. chiffre 6.1

## **4. ACARIENS**

### **4.1 Araignées rouge et jaune**

Il est rarissime d'avoir à combattre les acariens tétranyques, la grande majorité des parcelles étant protégées efficacement par les typhlodromes.

### **4.2 Acariose, érinose**

Ces deux ériophyidés sont toujours très présents. Les attaques d'acariose se développent essentiellement au printemps sur jeunes vignes, alors que l'érinose apparaît un peu partout durant l'été.

## **5. AUXILIAIRES**

### **5.1 Typhlodrome**

Les populations de typhlodromes sont stables avec un taux de colonisation estimé à 95% des parcelles viticoles. Le souci permanent de protection de cet auxiliaire et les nombreux lâchers réalisés par les viticulteurs contribuent largement au maintien de ce précieux auxiliaire.

### **5.2 Autres auxiliaires**

Il n'est pas rare d'observer d'autres auxiliaires sur vigne. Les plus répandus sont les chrysopes; puis par ordre décroissant de fréquence: les coccinelles indigènes, les syrphides, les anthocorides, les trichogrammes et les thrips noirs. L'action prédatrice de ces différents auxiliaires en milieu viticole reste toutefois à démontrer. Au printemps, des populations de tydeus sont parfois observées sur le feuillage.

## **6. VIROSES et PHYTOPLASMES**

### **6.1 Jaunisses à phytoplasmes (flavescence dorée et bois noir)**

#### Dépistage du vecteur *Scaphoideus titanus*

Après avoir été mise en évidence en premier lieu à Lavaux et dans le Chablais, la présence de *S. titanus* a été révélée à partir de 2007 à La Côte. En revanche, aucune capture de *S. titanus* n'a été réalisée jusqu'à ce jour dans les vignobles du Nord vaudois.

### Lutte contre le vecteur *Scaphoideus titanus* dans les pépinières

Conformément aux directives émises par le service phytosanitaire fédéral, deux traitements insecticides à base de lambda-cyhalothrine ont été imposés pour toutes les pépinières implantées à Lavaux, dans le Chablais et à La Côte. L'avis de traitement a été communiqué aux 36 pépiniéristes-viticulteurs concernés pour une première intervention dès le 19 juillet, la seconde 14 jours plus tard.

### Informations aux viticulteurs

Des informations ciblées ont été diffusées par le canal de notre bulletin phytosanitaire afin que les viticulteurs soient en mesure de reconnaître la flavescence dorée, de la différencier du bois noir et d'en annoncer les foyers suspects.

### Annonce des foyers suspects et diagnostic moléculaire PCR

La campagne d'information précitée a débouché sur un unique cas symptomatique nécessitant une analyse PCR réalisée par Agroscope Changins. Celle-ci a démontré qu'il s'agissait de bois noir.

## **6.2 Viroses**

La dégénérescence infectieuse reste l'affection virale la plus répandue dans le vignoble, ceci bien que la dévitalisation suivie du repos du sol soit largement pratiquée dans les zones infectées.

### Vignes à greffons

Le contrôle des vignes à greffons, effectué en septembre sur un échantillonnage de parcelles auprès de 18 pépiniéristes-viticulteurs, a démontré que le travail de sélection était conforme aux exigences en vigueur pour la totalité des parcelles visitées.

Ces contrôles sont réalisés avec l'aide des candidats pépiniéristes-viticulteurs dans le cadre de leur formation, conformément à l'arrêté sur les pépiniéristes-viticulteurs du 1<sup>er</sup> avril 2005 (RSV 916.125.8).

## **7. ACCIDENTS CLIMATIQUES et PHYSIOLOGIQUES**

### **7.1 Grêle**

L'année 2010 est à marquer d'une pierre blanche, car aucun dégât significatif de grêle n'est à déplorer.

### **7.2 Gel**

Le vignoble n'a subi aucun dégât de gel. Les températures sont restées bien supérieures aux seuils critiques, tant au printemps que durant l'hiver précédent.

### **7.3 Dessèchement de la rafle et folletage**

On note une fréquence plus élevée que la normale pour les accidents physiologiques comme le dessèchement de la rafle, conséquence indirecte des écarts climatiques subis durant la période florale.

### **7.4 Nécroses sur grappes**

Les cas d'échaudage sur grappes (coups de pouce) sont pratiquement inexistantes.

## **7.5 Chloroses et carences**

Ces accidents sont rares. Les quelques chloroses ferriques observées lors de la floraison se sont rapidement résorbées par la suite.

## **7.6 Eclatements de baies**

Des éclatements de baies sont observés au début véraison, lorsque le retour des pluies met fin à une longue période de sécheresse. Des parcelles relativement jeunes - donc incomplètement enracinées - sont les plus touchées et les cépages Garanoir et Sauvignon blanc semblent assez sensibles à ce phénomène, alors que le Chasselas est lui totalement épargné.

## **8. DIVERS**

### **8.1 Base de données météorologiques sur Internet**

Notre Office est partenaire, depuis son lancement en 2001, du projet [www.agrometeo.ch](http://www.agrometeo.ch) conduit par Agroscope ACW Changins. Quatre stations météorologiques exploitées par nos soins lui sont rattachées. Elles sont installées à Champagne, Marcelin, Yvorne et dans le Dézaley.

Jean-Michel Bolay  
Ingénieur viticole